

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
15-10-19

Dossier complet le :
15-10-19

N° d'enregistrement :
2019-9041

1. Intitulé du projet

EYSINES - ALLEE DU POUJEAU - AMENAGEMENT DE VORIE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BORDEAUX METROPOLE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. BOBET, PRESIDENT DE BORDEAUX METROPOLE

RCS / SIRET

2	4	3	3	0	0	3	1	6	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6 a)	REQUALIFICATION D'UNE VOIE EXISTANTE

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'allée du Poujeau est un chemin rural situé dans une Zone urbaine pavillonnaire de moyenne densité. Ce dernier est grevé par un emplacement réservé de maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole. (ER T1753 à 10m)

L'emprise existante varie entre 4 et 10ml de large sur 300ml environ de long (section comprise entre la rue Montalieu et la rue Armand Guiraud). La chaussée existante est bordée, de part et d'autre, par des accotements.

Le projet d'aménagement consiste à réaliser une voirie de 5,20m de large avec un cheminement piéton, de part et d'autre de la chaussée, ainsi qu'une trentaine de places de stationnement.

4.2 Objectifs du projet

Requalification de la voie dont les objectifs principaux sont:

- Gérer les eaux de ruissellement
- Assurer des déplacements doux sécurisés
- Créer des poches de stationnements

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation des travaux se fera en 2 temps:

- 1 enfouissement des réseaux électriques
- 2 réalisation des travaux d'infrastructure en intégrant l'assainissement

Durée de travaux estimée à 4 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, cette allée actuellement en double sens restera en double sens, tout en sécurisant les cheminements piétons par la création des trottoirs .

Le projet permettra aussi de canaliser le stationnement sauvage du à un récent développement urbain de ce quartier.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure administrative

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de la voie: 300m Largeur de la voie: 10m	mètre (m)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune d'Eysines
Allée du Poujeau

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

Périmètre de protection éloigné de la zone de captage "Cantinolle"

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

D'un site classé ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Est-il susceptible
d'avoir des
incidences sur les
autres zones à
sensibilité particulière
énumérées au 5.2 du
présent formulaire ?

Engendre-t-il la
consommation
d'espaces naturels,
agricoles, forestiers,
maritimes ?

Est-il concerné par
des risques
technologiques ?

Risques

Est-il concerné par
des risques naturels ?

Engendre-t-il des
risques sanitaires ?
Est-il concerné par
des risques
sanitaires ?

Engendre-t-il des
déplacements/des
trafics

Nuisances

Est-il source de
bruit ?
Est-il concerné par
des nuisances
sonores ?

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

**Patrimoine /
Cadre de vie
/ Population**

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui

Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à requalifier la voie existante et déjà imperméabilisée. Le réseau d'assainissement sera complété afin d'améliorer la gestion des eaux de surface.

Cet aménagement permettra un développement des modes doux dans un milieu ultra-urbain et mieux canaliser le stationnement.

Il n'y a donc aucun impact négatif sur l'environnement

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
NEANT

9. Engagement et signature

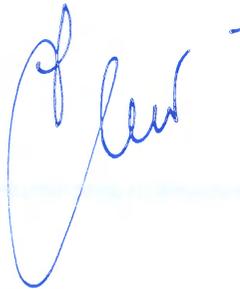
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LE HAILLAN

le, 30 SEPTEMBRE 2019

Signature



BORDEAUX MÉTROPOLE
PÔLE TERRITORIAL OUEST
Direction du développement et de l'aménagement
Directeur
Laurent Lemaître

EYSINES – ALLEE DU POUJEAU

Notice technique – Etude Préliminaire

➤ **CONTEXTE ET OBJECTIFS**

La commune d'Eysines souhaite procéder au réaménagement de l'Allée du Poujeau, située entre la rue du Montalieu et la rue Armand Guiraud, pour répondre à une évolution résidentielle du secteur.

Cet aménagement est inscrit sur la programmation du FIC 2018 de la commune d'Eysines.

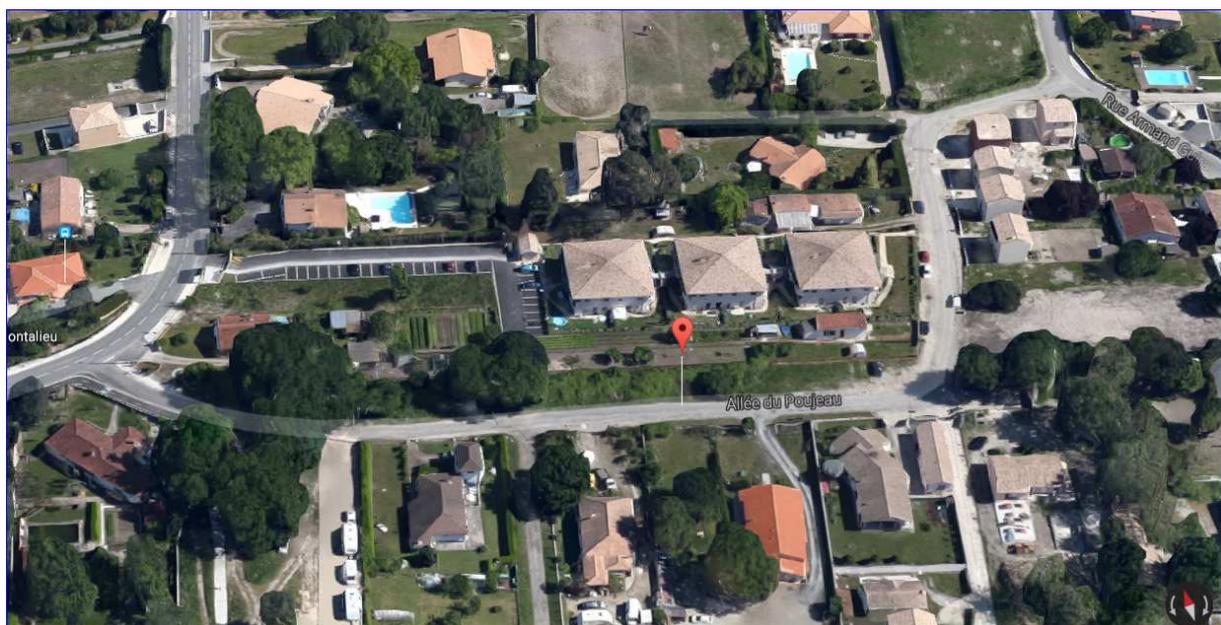
➤ **ETAT EXISTANT**

L'allée du Poujeau est un chemin rural situé dans une Zone urbaine pavillonnaire de moyenne densité. Ce dernier est grevé par un emplacement réservé de maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole opération T1753.

Une piste cyclable réalisée il y a une dizaine d'année permet de relier la rue du Moulineau à la rue Jean Mermoz en passant en partie par l'allée du Poujeau, avant de couper par le bois attenant.

L'emprise varie entre 4 et 10ml de large sur 300ml environ de long section comprise entre la rue Montalieu et la rue Armand Guiraud.

La chaussée existante est bordée de part et d'autre par des accotements.



Largeur de la chaussée : environ 4,00 mètres

Largeur des trottoirs : environ 0,50 à 2,50 mètres (accotement).

Nature et état des revêtements : chaussée très dégradée par endroit.

Topographie : (cote NGF la plus haute : 26,83 et la plus basse : 25,34)

Lignes de transport en commun/scolaire : Aucun bus du réseau TBM et scolaire ne circule sur l'allée du Poujeau.

➤ **DIAGNOSTICS**

Résultat des déflexions : sans objet

Résultat des comptages trafic : sans objet

Description des carottages : sans objet

Résultats des diagnostics amiante/HAP : à réaliser

➤ **RESEAUX EXISTANTS**

Déclarations de travaux à réaliser.

Présence d'un réseau d'adduction d'eau potable sur tout le linéaire de la voie

Présence d'un réseau d'eaux usées de diamètre 200 gravitaire.

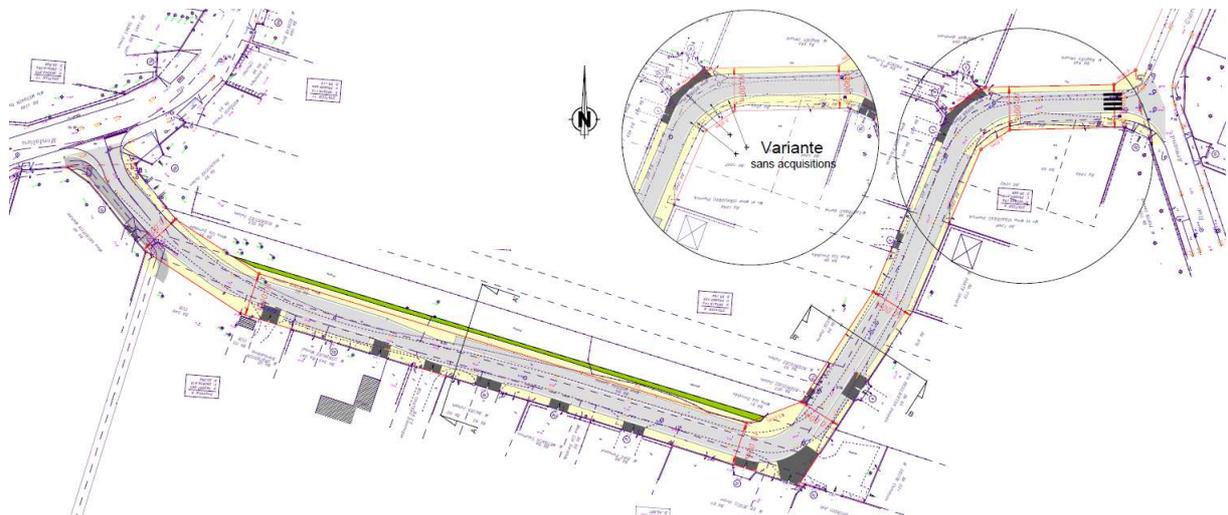
Présence d'un réseau d'eaux pluviales de diamètre 400 gravitaire.

➤ **PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT**

La proposition consiste à aménager une voirie de 5,20m de large avec un cheminement piéton de part et d'autre de la chaussée, ainsi que des poches de stationnement.

L'ensemble de cet aménagement doit améliorer la sécurité de tous les usagers de la voie.

Une variante a été étudiée en fonction des possibilités d'acquisitions de l'emprise de la voie.



Le projet propose 34 places de stationnement tout le long de la voie.

La variante prévoit un nombre places de stationnement longitudinales réduit (27 places), au cas où l'ensemble des acquisitions ne serait pas possible.

L'emprise de la voie est d'environ 10m

Les revêtements proposés sont les suivants :

- Trottoir (largeur 1,50 m minimum, revêtement de surface enduit superficiel)
- DVL (revêtement de surface en BB 0/6,3)
- Chaussée voirie et parking (revêtement de surface en BBSG 0/10)

Les structures mises en œuvre sont les suivantes :

- Trottoir : enduit superficiel – GNT 20cm
- DVL : BB 0/6,3 6cm – GNT 20cm
- Chaussée : BBSG 0/10 6cm – GNT 20cm
- Parking : BBSG 0/10 6cm – GNT 20cm

➤ **MOBILIERS URBAINS – ESPACES VERTS**

Le projet prévoit des emplacements réservés aux végétaux qui seront choisis et plantés par la commune.

➤ **ENFOUISSEMENT/ DEPLACEMENT DES RESEAUX - ECLAIRAGE PUBLIC**

Les poteaux électriques, comme pour tout projet sur Eysines seront supprimés.
Les mâts d'éclairage public pourront être positionnés dans la largeur du stationnement.

➤ **FONCIER**

De nombreuses parcelles sont à régulariser.

➤ **ESTIMATION FINANCIERE**

L'enveloppe financière des travaux de voirie est estimée à 425 000€ TTC, non compris les travaux de signalisation.

